

<http://pelerinagesdefrance.fr/Saint-Michel-Archange-au-Mont-Saint-Michel>



Saint Michel Archange au Mont-Saint-Michel

- Grandes voies de pèlerinages - Mont St Michel -



Date de mise en ligne : mercredi 19 août 2020

Copyright © Pèlerinages de France - Tous droits réservés

Pèlerinage national à Saint Michel Archange au Mont-Saint-Michel « Pour la protection et le salut de la France » Le 11 octobre 2020

Le 16 octobre 708, alors que Charles Martel, père de Pépin le Bref, avait vingt ans, première apparition à saint Aubert, évêque d'Avranches lui demandant de faire bâtir un sanctuaire sur l'ancien Mont Tombe, ainsi devenu le Mont Saint Michel, lieu resté toujours inviolé, même durant la guerre de Cent Ans, lorsque les anglais envahirent toute la France au Nord de la Loire, hormis Vaucouleurs et Domremy, aux marches du Royaume, et qu'Orléans était assiégée et sur le point d'être prise par l'envahisseur. La construction d'une première église sur le Mont Tombe, devenu depuis lors Mont-Saint-Michel. Elle est la marque d'un double lien :

- celui de la France chrétienne d'une part, de l'Italie catholique et de la papauté d'autre part, puisque l'Archange était également apparu en Italie, au Mont Gargan, le 8 mai 492.

- celui de l'Archange Saint-Michel, protecteur des Milices Célestes, et de la France, dont il s'est fait le protecteur, dès la dynastie mérovingienne.

Une dévotion ancrée dans l'histoire au temps de Jeanne la Pucelle

En 1422, le 11 octobre précisément, à La Rochelle, où Charles VII s'était rendu afin de consolider la place face aux menaces anglaises, en la présence du roi, se produisit un tragique accident. Cet événement advint alors que la quasi-totalité du royaume de France au Nord de la Loire se trouvait aux mains des envahisseurs anglais et que Charles VII se voyait déposséder de la Couronne de France par le traité de Troyes signé deux ans plus tôt.

Charles VII présidait alors à La Rochelle une assemblée de notables, en ce dernier grand port qui lui était resté fidèle. L'historien Philippe Erlanger le relate en ces termes : « Le Dauphin, sous ses velours fleurdelisés, siégeait en une cathèdre surélevée, assez semblable à la niche d'une statue. Devant lui s'alignaient les stalles qu'emplissaient les robes violettes des prêtres, les robes noires des légistes, les cottes de mailles des chevaliers. Au moment où il voulut se lever, prendre la parole, un sourd tonnerre retentit et l'assistance disparut à ses yeux. Le plancher trop fragile venait de s'effondrer. Miraculeusement, le rebord de la niche maintint le siège royal, l'empêcha d'être entraîné. Charles, paralysé d'horreur, resta suspendu au-dessus du gouffre plein de hurlements et de membres rompus. on le sauva de justesse. La commotion qui suivit fut terrible. Peu s'en fallut que l'accident de La Rochelle ne devint pour le fils ce qu'avait été pour le père l'apparition de la forêt du Mans. »

Six mois plus tard, le 6 avril 1423, Charles VII donna l'ordre de célébrer tous les ans dans l'église du

Saint Michel Archange au Mont-Saint-Michel

Mont-Saint-Michel, le 11 octobre, en souvenir du tragique accident de La Rochelle, une messe solennelle de saint Michel, destinée à perpétuer sa reconnaissance envers l'Archange qu'il considérait, non seulement comme son sauveur après Dieu dans le cas dont il s'agit, mais encore comme le protecteur par excellence de sa Couronne en général : « afin que, pour nous servir des termes mêmes de la charte de fondation, sous la salutaire direction et grâce à la très pieuse intervention de l'Archange que nous vénérons et en qui nous avons la confiance la plus profonde, nous méritions d'assurer la prospérité de notre royaume et de triompher de nos ennemis. »

Moins d'un an après la première messe pour saint Michel, protecteur de la France, célébrée au Mont-Saint-Michel le 11 octobre 1423 conformément à la volonté de Charles VII, l'Archange saint Michel apparaissait à Jeannette, la Pucelle de Domremy.

Ce fut en effet, dit Jeanne, « dans ma treizième année, quand Dieu m'envoya une voix pour m'aider à me conduire : la première fois, j'eus grande frayeur. la voix vint sur le midi, durant l'été, dans le jardin de mon père ; j'étais alors à jeun, mais je n'avais pas jeûné le jour précédent. J'entendis la voix sur le côté droit, vers l'église ; rarement je l'entends sans voir une clarté ; cette clarté est du côté où la voix se fait entendre ; il y a là le plus souvent une grande clarté. Quand je suis venue en France, j'entendais souvent la voix.³ » A la question : Quelle est la voix qui vint à vous la première, lorsque vous étiez en l'âge de treize ans ou environ ? », la Pucelle précisa que « ce fut saint Michel que je vis de mes yeux ; il n'était pas seul ; il était accompagné de bien des anges du Paradis. Ce n'est que sur le commandement de Dieu que je suis venue en France ».

Et, au cours de l'interrogatoire du 15 mars 1431, Jeanne ajouta : « Quand saint Michel vint vers moi, il me dit que sainte Catherine et sainte Marguerite viendraient ; il m'ordonna de me conduire d'après leurs conseils ; qu'elles étaient ordonnées pour me diriger et me conseiller en ce que j'avais à faire ; que je les crusse de ce qu'elles me diraient ; quel tel était le commandement de Notre-Seigneur. »

Ainsi, Jeanne bénéficia-t-elle pour son instruction et en vue de sa mission de nombreuses apparitions de l'Archange saint Michel, depuis la première à Domremy, jusqu'à la dernière, alors qu'elle était prisonnière au Crotoy ; l'on peut ainsi, à juste titre, soutenir que Jeanne la Pucelle fut dans l'histoire de l'humanité la personne qui fut honorée du plus grand nombre d'apparitions du Prince des Milices célestes.

Ainsi ce fut bien peu de temps après que Charles VII eut décidé de faire célébrer une messe annuelle en l'honneur de l'Archange, en son sanctuaire du Mont-Saint-Michel, pour la protection de la France et du « saint royaume », que Jeanne fut pour la première fois visitée par le saint Archange et informée de la mission que Dieu lui confiait, pour la libération et le salut de la France alors envahie.

Pèlerinage du 11 octobre 2020 au Mont-Saint-Michel

Il est proposé, en cette année du centenaire de la canonisation de Jeanne d'Arc, en ce temps de « grande pitié » pour la France, de renouer avec cette pieuse et nécessaire pratique d'une messe à l'Archange saint Michel, chaque année, le 11 octobre, en venant en pèlerins au Mont-Saint-Michel honorer et prier le Christ, vrai Roi de France, la Vierge Marie, patronne principale de la France, dont la Maternité est fêtée le 11 octobre (dans le missel romain du pape saint Jean XXIII), et saint Michel Archange protecteur de la France.

Guy Barrey

Programme

Les pèlerins se rendent par leurs propres moyens, individuellement, en famille, en groupe, au Mont-Saint-Michel. Transports et déjeuner au choix et la responsabilité de chacun. Individuellement préparation du pèlerinage par une neuvaine à saint Michel Archange ; Protocole anti Covid 19, prévoyez

masque.

11h Messe à saint Michel Archange, pour la protection et le salut de la France (en l'église Saint-Pierre du Mont-Saint-Michel), célébrée par le Père Jacques Pottier, chapelain et chanoine de la cathédrale de Chartres

12h30/14h30 Déjeuner tiré du sac

14h30 : « Historique du pèlerinage, son sens pour aujourd'hui » par Guy Barrey, organisateur, auteur de « Marie dans la mission de Jeanne d'Arc », aux éditions Via Romana, préface de Mgr Luc Crépy, évêque du Puy-en-Velay, parution 24 septembre 2020

15h Litanies et chapelet à saint Michel (en l'église saint Pierre du Mont-Saint-Michel)

16h-17h Conférence par Guy Barrey : « L'Archange saint Michel, Jeanne d'Arc et la France »

Informations complémentaires et inscriptions

Tel : 06 81 10 30 54

jf@pelerinagesdefrance.fr

